

R.O.B. 2022

Analyse des Ratios *Sur résultats des comptes administratifs* *Années 2018 – 2021 (prévisionnel)*

* * * * *

Source : DGCL – Donnée DGFiP, comptes de gestion, budgets principaux – opérations réelles, INSEE (population totale en 2020 – année de référence 2017)
Hors gestion active de la dette
Champ : France métropolitaine

La comparaison des ratios s'analyse en tenant compte de la population INSEE. Au 1^{er} janvier 2021, la population totale de la commune s'établissait à **11 282** (11 563 au 1^{er} janvier 2020).

Ratio n° 1 – « Dépenses réelles de fonctionnement » / Moy. Strate 1 071 €
Formule : Dépenses Réelles de Fonctionnement - charges rattachées

2018	–	7 922 657,74 €	soit	677 € / hab
2019	–	8 061 275,96 €	soit	696 € / hab
2020	–	7 895 669,35 €	soit	683 € / hab
2021	–	7 698 118,58 €	soit	682 € / hab

soit une diminution de 2,50 % (197 551 €) qui correspond notamment à :

- une diminution de plus de 22 000 € des variations de stocks (compte 6037) en cohérence avec la mise en place du budget annexe « cimetière » et la vente progressive du stock de sarcophages,
- une baisse de plus de 157 000 € pour les charges de personnel (chapitre 012),
- une diminution de l'ordre de 39 000 € pour les produits de traitement (compte 60624) correspond notamment aux achats de masques et solutions hydroalcooliques,
- une augmentation de plus de 106 000 € des dépenses du compte 6232 correspondant à la reprise des activités festives,
- une baisse de plus de 73 000 € pour les entretiens de voiries (compte 615231) au détriment de la section d'investissement,
- une diminution d'environ 140 000 € pour les subventions de fonctionnement aux associations qui se justifie par le fait que certaines actions ou manifestations prévues en 2021 ont été reportées ou annulées (compte 6574).

Ratio n° 2 – « Impositions réelles de base » / Moy. Strate 390 €
Formule : Revenues réelles de base / population

Évolution suivant la variation des bases notifiées et de la décision du Conseil Municipal pour le vote des taux en Taxe d'habitation et Taxes foncières.

2018	–	3 699 304 €	: 11 703 hab	soit	316 € / hab
2019	–	3 800 137 €	: 11 584 hab	soit	328 € / hab
2020	–	3 822 581 €	: 11 563 hab	soit	331 € / hab
2021	–	4 161 216 €	: 11 282 hab	soit	369 € / hab

Ratio n° 3 – « Revenues réelles de fonciements » / Moy. Strate 127 €
Formule : Revenues réelles de fonciements / population

Ce ratio met en exergue les ressources dont dispose la collectivité.

2018	–	10 694 490,74 €	: 11 703 hab	=	914 € / hab
2019	–	10 629 266,62 €	: 11 584 hab	=	918 € / hab
2020	–	10 627 849,54 €	: 11 563 hab	=	919 € / hab
2021	–	10 753 223,54 €	: 11 282 hab	=	953 € / hab

Ratio n° 4 – « Dépenses d'équipement » / Moy. Strate 202 €
Formule : Montants des dépenses d'équipement / population

2018	–	4 614 212,95 €	: 11 703 hab	=	394 € / hab
2019	–	3 224 999,21 €	: 11 584 hab	=	278 € / hab
2020	–	6 642 902,48 €	: 11 563 hab	=	575 € / hab
2021	–	5 516 133,52 €	: 11 282 hab	=	489 € / hab

Les dépenses d'équipement comprennent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles (acquisitions de biens meubles et immeubles), les travaux en cours auxquels il convient d'ajouter, les travaux en régie.

Les principales dépenses d'équipement en 2021 ont concerné :

Frais d'études	Dont :	110 478,78
	PHASES DIA ET APS MAITRISE D'OEUVRE ET SUIVI D'EXECUTION DE L'ADAP	22 797,67
	PHASE APD MAITRISE D'OEUVRE ET SUIVI D'EXECUTION DE L'ADAP	5 359,10
	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE ST QUENTIN - PHASE AVP	6 660,00
	NOTE HONORAIRES - MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D UN COMPLEXE SPORTIF MAILLEBOIS - PHASE ESQUISSE	17 958,24
	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D UN COMPLEXE SPORTIF MAILLEBOIS - PHASE ESQUISSE	4 985,58
	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D UN COMPLEXE SPORTIF MAILLEBOIS - PHASE ESQUISSE	997,12
	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D UN COMPLEXE SPORTIF MAILLEBOIS - PHASE ESQUISSE	1 495,67
	PRIME AUX ARCHITECTES NON RETENUS AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE DE LA SALLE DE SPORT	16 800,00
Travaux divers de voirie	programme voirie dont le détail est :	278 250,59
	PARKING RUE ZOLA	4 718,90
	RUE DELACROIX	47 493,00
	GIRATOIRE RUE COURBET	22 072,80
	GIRATOIRE RUE REMBRANDT	40 177,24
	PARKING STE CATHERINE	9 176,18
	RUE DE BLENEDECQUES	40 950,00
	RUE LEBAS	32 062,81
	RUE DESCARTES	44 343,84
	TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU POURTOUR DU CHALET DE MORBIER	37 255,82
Installations de voirie	Panneaux...	17 846,79
Autre matériel et outillage de voirie		9 128,34
Autres installations, matériel et outillage techniques		13 217,09
Matériel de transport	TRACTEUR POUR LE SERVICE ESPACES VERTS	24 886,24
Matériel de bureau et matériel informatique		11 288,91
Mobilier		21 423,05
Autres achats corporels	Dont :	44 460,88
	ACQUISITION DISTRIBUTEUR DE GEL HYDRALCOOLIQUE A PEDALE POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX	2 491,20
	ACQUISITION VIDEOPROJECTEURS POUR LES ECOLES SAND-VERLAINE ET PASTEUR	3 345,60
	PANNEAUX D AFFICHAGE DE SCORE POUR LE COMPLEXE SPORTIF DES BRUYERES	5 832,00
	PARE BALLONS POUR TERRAIN DE FOOT STADE LAVOISIER	14 940,00
Constructions	Dont :	172 344,98
	REFECTION PEINTURES GROUPE SCOLAIRE BLUM	18 949,00
	INSTALLATION FILAIRE INTERNET PRIMAIRE BLUM	15 314,14
	Travaux toitures dans les bâtiments communaux	69 040,92
Renforcement éclairage public	TRAVAUX RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE OPTIONNELLE 1 POUR SOLDE	115 620,56
	REDUCTION MANDAT TRAVAUX RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE OPTIONNELLE 1 POUR SOLDE	-13 399,03

RESTE A REALISER ANNEES ANTERIEURES REALISES EN 2021	Dont :	
Frais d'études	Audit énergétique Salle des fêtes	2 760,00
	Vérification de la qualité de l'air dans les ERP	18 404,32
	Maîtrise d'œuvre pour réhabilitation énergétique du groupe scolaire Blum	33 578,77
	SOLDE ETUDE DE FAISABILITE ET PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION OU L'EXTENSION D'UNE SALLE DE SPORTS	4 860,00
	Maîtrise d'œuvre pour construction terrain de football en gazon synthétique	2 767,24
Concessions et droits similaires	Logiciel pour le service technique	5 076,00
Installations générales	Exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau	26 218,48
Matériel de bureau et matériel informatique	Photocopieurs pour la Mairie	19 736,40
	TABLETTES + POINT D'ACCES WIFI POUR LE CONSEIL MUNICIPAL	7 684,09
Matériel de bureau et matériel	Photocopieur pour l'école Blériot	2 840,40
Matériel de bureau et matériel	Photocopieurs pour les écoles élémentaires	14 202,00
Matériel de bureau et matériel	Photocopieur pour la Médiathèque	2 840,40
Mobilier	Mobilier pour la Mairie	5 278,51
Mobilier	Mobilier pour les écoles	6 992,21
Agencements et aménagements de terrains	Construction de terrains de football en gazon synthétique et gazon naturel	78 085,02
Agencements et aménagements de terrains	Création de jardins familiaux - Lot n° 1	15 610,72
Constructions	Rénov. Toitures multi-support, étanchéité et bardage École Verlaine	70 758,01
Constructions	Rénov. Toitures multi-support, étanchéité et bardage Salle sports Chartreux	37 722,36
Constructions	Fourniture et remplacement de menuiseries GS Blériot	110 530,80
Constructions	Fourniture et remplacement de menuiseries Centre Social Intergénération	86 976,00
Constructions	Fourniture et remplacement de menuiseries Salle des Chartreux	11 819,64
Constructions	Fourniture et remplacement de menuiseries ALSH Pasteur	74 024,28
Constructions	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire Léon Blum	1 875 353,65
Constructions	Restauration de l'église Saint-Quentin	265 179,38
Constructions	Refection chéneaux et main courante toiture logement 18 rue Brueghel	6 084,41
Installations	Rénovation de l'éclairage public	92 611,71

Ratio n° 5 – « Encours de la dette » / Moy. State 80,2 %
Formule : $\frac{Encours\ de\ la\ dette}{Moy.\ State}$

Au 31/12/2018	-	6 043 407,43 €	: 11 703 hab	=	516 € / hab
Au 31/12/2019	-	5 832 992,41 €	: 11 584 hab	=	504 € / hab
Au 31/12/2020	-	5 030 999,34 €	: 11 563 hab	=	435 € / hab
Au 31/12/2021	-	4 197 539,40 €	: 11 282 hab	=	372 € / hab

d'où une diminution du capital restant dû de 833 460 €.

Ratio de capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) :

2018	-	6 726 327,60 €	: 2 771 833 €	=	2 ans et 6 mois
2019	-	6 043 407,43 €	: 2 567 991 €	=	2 ans et 5 mois
2020	-	5 832 992,41 €	: 2 732 180 €	=	2 ans et 2 mois
2021	-	5 030 999,34 €	: 3 055 105 €	=	1 an et 8 mois

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il représente le nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour se désendetter complètement si elle y consacrait la totalité de son excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Ratio n° 6 – « Dotation globale de fonctionnement » / Moy. State 17,2 %
Formule : $\frac{Dotation\ globale\ de\ fonctionnement}{Moy.\ State}$

Il s'agit de la part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

2018	-	4 463 983 €	: 11 703 hab	=	381 € / hab
2019	-	4 525 407 €	: 11 584 hab	=	391 € / hab
2020	-	4 588 163 €	: 11 563 hab	=	397 € / hab
2021	-	4 598 142 €	: 11 282 hab	=	408 € / hab

Il y a lieu de constater, une diminution du montant de la Dotation Forfaitaire (- 27 849 €), une augmentation de la DSU (+ 56 881 €) et une diminution de la Dotation Nationale de Péréquation (- 19 053 €).

Ratio n° 7 – « Dépenses de personnel » / Moy. State 60,5 %
Formule : $\frac{Dépenses\ de\ personnel}{Moy.\ State}$

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

2018	-	4 692 506,23 €	/ 7 922 657,74	=	59,23 %
2019	-	4 826 169,97 €	/ 8 061 275,96	=	59,87 %
2020	-	4 897 104,47 €	/ 7 895 669,35	=	62,02 %
2021	-	4 739 340,05 €	/ 7 698 118,58	=	61,56 %

Les charges de personnel ont diminué légèrement (- 3,22 %) en lien avec les efforts consentis pour maîtriser ce chapitre tout en garantissant les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services ainsi qu'au déroulement de carrière adapté pour les agents, puisqu'en 2021 a été mise en place le système d'astreinte des agents techniques et que le PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) a été poursuivi.

Ratio n° 9 – « Marge d'auto-financement courant (MAFC) » / Moy. Strate 91,1%
Formule : $\frac{\text{Dépenses Réelles de fonctionnement} - \text{Remboursement de la dette Annuel} (64)}{\text{Recettes Réelles de fonctionnement}}$

Ce ratio mesure la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

2018	–	80,47 %
2019	–	82,54 %
2020	–	81,84 %
2021	–	79,34 %

Ratio n° 10 – « Taux d'équipement » / Moy. Strate 22,9%
Formule : $\frac{\text{Ratio n° 4}}{\text{Recettes Réelles de fonctionnement}}$

Ce ratio mesure l'effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années.

2018	–	4 614 212,95 : 10 694 490,74	=	43,15 %
2019	–	3 224 999,21 : 10 629 266,62	=	30,34 %
2020	–	6 642 902,48 : 10 627 849,54	=	62,50 %
2021	–	5 516 133,52 : 10 753 223,54	=	51,30 %

Ratio n° 11 – « Taux d'endettement » / Moy. Strate 67,7%
Formule : $\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{Recettes Réelles de fonctionnement}}$

Ce ratio mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

2018	–	56,51 %
2019	–	54,88 %
2020	–	47,34 %
2021	–	39,04 %

